

GUIDE D'ACCUEIL d'information sociale

Le guide d'accueil d'information sociale a pour vocation de faciliter l'accès de l'usager à l'offre sociale en améliorant, pour les agents des accueils, la lisibilité et la connaissance du dispositif d'accueil social de l'arrondissement.

Ce document vise ainsi à :

- Optimiser la connaissance des missions de la mairie, des différents services et structures à vocation sociale et d'accès au droit, ainsi que leurs modalités et critères d'accueil du public ;
- Faciliter les orientations et le parcours du public entre ces différentes instances ;
- Améliorer la qualité de l'information délivrée ainsi que la qualité des relations entre les acteurs.

Le guide constitue un document support pour les agents des accueils leur permettant d'avoir un socle d'informations de premier niveau pour renseigner et orienter le public vers les services et structures adaptées.

Ce document est construit dans une démarche partenariale réunissant des représentants de la Mairie d'arrondissement, du Centre d'Action Sociale, de l'Espace Parisien Insertion, de la Maison des Aînés et des Aidants, du Point d'Accès au Droit, de la Mission Locale, du Service d'Agrément des Assistants maternels et Familiaux et du centre social et culturel la Maison Bleue.

Présentation des services

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.....	3
La Maison des Aînés et des Aidants (MZA).....	7
L'Espace Parisien pour l'Insertion (EPI).....	8
Le Point d'Accès au Droit (PAD).....	9
La Mission Locale de Paris.....	11
Le Service d'agrément et d'accompagnement des assistants maternels et familiaux.....	12
Le Centre social et culturel la Maison Bleue.....	13
La mairie du 18 ^e arrondissement.....	15
Le Point Informations Médiation Multi-Services (PIMMS de Paris).....	16

Fiches thématiques

Aide aux victimes de violences conjugales.....	18
Personnes sans domicile fixe.....	19
Personnes âgées.....	20
Personnes handicapées.....	22
Enfance.....	23
Logement.....	26
Annexes.....	28

PRÉSENTATION DES SERVICES

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

La Maison des Aînés et des Aidants (M2A)

L'Espace Parisien pour l'Insertion (EPI)

Le Point d'Accès au Droit (PAD)

La Mission Locale de Paris

**Le Service d'Agrément et d'Accompagnement
des Assistants Maternels et Familiaux**

Le centre social et culturel la Maison Bleue

La mairie du 18^e arrondissement

**Le Point Informations Médiation Multi-Services
(PIMMS de Paris)**

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Réception du public

Localisation : 115 bis, rue Ordener 75018 - M^oJules Joffrin (L12)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-17h00

Contact public : 01 53 09 10 10 - casvp-s18@paris.fr

Il est également possible de faire les démarches de demandes de prestations par courrier et en ligne via l'adresse générique casvp-s18@paris.fr

L'accueil du public se fait sans rendez- vous

Missions

Le centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) est un établissement public municipal doté d'un conseil d'administration. Il met en œuvre la politique d'action sociale définie par la Ville de Paris : instruction et délivrance des prestations sociales de la Ville. Il exerce aussi, par délégation, certaines missions confiées par l'État, telles l'hébergement d'urgence et l'aide aux personnes sans domicile fixe et par le Département de Paris (les aides financières d'aide sociale à l'enfance, certaines aides sociales légales, le service social de proximité).

Le CASVP gère :

- le service social de proximité,
- le service des personnes retraitées et handicapées
- les établissements d'hébergement et clubs pour personnes âgées
- le service des familles
- le service solidarité

Les services du CASVP

Service social de proximité (SSP)

Le service social accueille de manière inconditionnelle (quelle que soit leur adresse dans Paris et la durée de leur présence sur le territoire parisien) toute personne rencontrant des difficultés de toutes natures.

Les primo demandeurs sont accueillis par des professionnels (secrétaires et travailleurs sociaux) au 115 bis rue Ordener. Ils bénéficient d'une évaluation de leur situation et d'une orientation vers le service compétent si nécessaire.

Les personnes connues du service sont accueillies par les travailleurs sociaux référents sur rendez-vous dans les 2 sites :

115 bis rue Ordener
ou 49, rue Marx Dormoy

Rôle du service

- accueillir, informer et orienter
- évaluer la situation et accompagner individuellement ou au cours d'actions collectives
- mettre en place des actions sociales pour :
 - permettre l'accès aux droits
 - favoriser l'insertion socioprofessionnelle (RSA...)
 - contribuer au maintien dans le logement (fonds de solidarité logement, prévention des expulsions, soutien à domicile...)
 - soutenir les familles dans les difficultés de la vie quotidienne (gestion du budget, aménagement de l'habitat, surendettement...)
 - protéger les personnes vulnérables (enfants en danger, femmes enceintes, personnes en détresse, personnes âgées ou personnes handicapées...)

Contacts (à usage interne uniquement)

Directeur adjoint

à compétence sociale :

01 53 09 10 02 - 01 55 45 14 93

Adjoint au directeur adjoint

à compétence sociale :

01 53 09 11 00 - 01 55 45 14 93

Secrétariats d'encadrement

et de coordination :

01 53 09 11 52 - 01 53 09 11 42 -

01 55 45 14 91 - 01 53 09 94 96

Responsable du pôle d'accueil :

01 53 09 11 72

Service des personnes retraitées et handicapées

Il accueille et oriente toute personne retraitée ou en situation de handicap. Le service instruit les différentes prestations d'aides légales et municipales en direction de ces publics, sous conditions de résidence (à savoir une durée de 3 ans de domicile à Paris appréciée dans les 5 dernières années précédant la demande) de ressources et de droit au séjour.

Rôle du service

- Accueillir, informer, orienter et instruire les demandes
- Maintenir les personnes dans la vie sociale à travers l'aide aux transports, les loisirs (voyages, manifestations...), la restauration (accès aux restaurants émeraude), l'attribution des aides financières
- Maintenir les personnes à domicile par l'intermédiaire des prestations du soutien à domicile (téléalarme, coiffure, pédicurie, port de repas)
- Orienter les personnes vers la plateforme SAD et les autres organismes d'aides ménagères.
- Organiser et faciliter l'accès en établissement d'hébergement : résidences appartements, résidences services et EHPAD

Prestations offertes

- Paris Logement personnes âgées, personnes handicapées
- Paris Solidarité
- Complément santé
- Pass' Paris Access, Pass' Paris Seniors
- Loisirs, spectacles
- Dossiers d'aide légale
- Entrée en établissement
- Soutien à domicile : Téléalarme/coiffure/port de repas/pédicurie, Aide-ménagère (information)

Accueil du public

115 bis rue Ordener 75018 Paris - M^oJules Joffrin (L12)
8h30-17h du lundi au vendredi
casvp-s18@paris.fr

Contacts

(à usage interne uniquement)

Accueil PRH :
01 53 09 10 47
casvp-s18@paris.fr

Les établissements d'hébergement pour les personnes âgées

Le CASVP développe une gamme d'hébergements adaptés aux personnes âgées autonomes ou dépendantes, avec une priorité accordée aux plus modestes d'entre elles :

Les résidences appartements au nombre de 9 :

- résidence Boinod : 49, rue Boinod
- résidence Duhesme : 40, rue Duhesme - 01 42 58 20 60
- résidence Georgette Agutte : 8, rue Georgette Agutte - 0142 29 62 58
- résidence Lamarck : 13, rue de la Bonne - 01 42 51 19 77
- résidence Leibnitz : 86-88, rue Leibnitz - 01 42 28 20 05
- résidence Les Abbesses : 16, place des Abbesses - 01 42 64 82 84
- résidence Les Montmartrois : 97-103, boulevard Ney - 01 42 54 50 31 / passage du Poteau
- résidence Steinlen : 4, rue Eugène Carrière - 01 42 55 24 29
- résidence Stephenson : 5, rue Stephenson - 01 42 51 47 96

La Résidence Autonomie :

- Résidence Caulaincourt : 102, rue Caulaincourt - 01 42 55 45 45

Contacts

(à usage interne uniquement)

Accueil PRH :

01 53 09 10 47

casvp-s18@paris.fr

Les clubs de loisirs pour seniors

Le CASVP participe avec son offre d'animations culturelles et de loisirs au développement de la vie sociale des seniors. L'accès aux clubs est gratuit. Les diverses activités manuelles, physiques, culturelles, artistiques proposées, ainsi que les stages, ateliers et actions de promotion de la santé s'adressent aux retraités à partir de 55 ans sans conditions de ressources

Il existe 6 clubs dans l'arrondissement :

- club Georgette Agutte : 8, rue Georgette Agutte - 01 42 28 57 12
- club Lamarck : 13, rue de la Bonne - 01 42 51 03 42
- club Caulaincourt : 102, rue Caulaincourt - 01 42 55 45 45
- club Charles Lauth : 13, rue Charles Hermite - 01 40 36 72 51
- club Joseph de Maistre : 88, rue Joseph De Maistre - 01 46 27 27 61
- club des Arènes de Montmartre : 8, rue Gabrielle - 01 42 58 54 42

Le service familles

Il accueille et oriente les familles parisiennes habitantes de l'arrondissement. Le service Familles instruit les différentes prestations d'aides facultatives municipales en direction des familles avec enfants, en situation régulière, sous conditions de résidence (à savoir une durée de 3 ans de domicile à Paris appréciée dans les 5 dernières années précédant la demande) et de ressources.

Rôle du service

- accueillir, informer et orienter les familles
- vérifier l'ouverture des droits légaux
- ouvrir l'ensemble des droits par l'instruction et le suivi des prestations municipales à destination des familles

Prestations offertes

- Paris Logement
- Paris Logement Familles
- Paris Logement Familles Monoparentales
- Paris Energie Familles
- Allocation de Soutien aux Parents d'Enfants Handicapés
- Allocation pour Naissances ou Adoptions Multiples
- Allocation d'Accompagnement
- Allocation Familiale pour le Maintien à Domicile d'un Parent Âgé
- Paris Forfait Familles
- Paris Pass Familles
- Pass Paris Access jeunes handicapés

Réception du public

115 bis rue Ordener 75018 Paris - M° Jules Joffrin (L12)
8h30-17h du lundi au vendredi
casvp-s18@paris.fr

Contacts (à usage interne uniquement)

Accueil service famille :
01 53 09 10 50
casvp-s18@paris.fr

Le service solidarité

Il assure l'instruction des demandes d'aides facultatives prévues dans le règlement municipal pour les personnes isolées ou couples sans enfant mineur, en situation régulière, sous conditions de résidence (à savoir une durée de 3 ans de domicile à Paris appréciée dans les 5 dernières années précédant la demande) et de ressources.

Rôle du service

- accueillir, informer et orienter
- instruire des demandes d'aides exceptionnelles permettant de faire face à une difficulté financière temporaire
- instruire les aides émanant du règlement intérieur du Fonds de Solidarité pour le Logement du Département de Paris.

Prestations offertes

- Demande d'allocation exceptionnelle
- Paris Logement
- Distribution de repas aux Parisiens en difficulté
- FSL Energie préventive et/ou curative

Réception du public

115 bis rue Ordener 75018 - M° Jules Joffrin (L12)
8h30-17h du lundi au vendredi
casvp-s18@paris.fr

Contacts (à usage interne uniquement)

Accueil service solidarité :
01 53 09 10 35
casvp-s18@paris.fr

Maison des Aînés et des Aidants (M2A) Paris Nord-Ouest

8^e, 17^e et 18^e arrondissements

La Maison des Aînés et des Aidants Paris Nord-Ouest (M2A) est une nouvelle organisation intégrée, d'information, d'orientation et d'appui à la coordination.

Elle est composée :

- D'une Equipe Mobile Gériatrique Externe
- Du CLIC Paris Émeraude Nord-Ouest
- Du dispositif MAIA Paris Nord-Ouest et de son Service de Gestion de Cas
- Du Réseau Quiétude (branche gériatrique).

Réception du public

Localisation : 3, place Jacques Froment 75018 - M°Guy Moquet (L13) ou Lamarck Caulaincourt (L12), bus 95 place Jacques Froment ou 80 Damrémont Caulaincourt

Contact public : tel 01 53 11 18 18 - fax 01 53 11 18 19

contact.nordouest@m2a.paris

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi 9h00-17h30 / mercredi 9h00-13h00 / vendredi 9h00-17h00

Modalité de réception : accueil physique de 9h à 17h30 tous les jours et téléphonique de 9h à 19h

Public

Personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille, aidants, professionnels, membres d'associations en direction des personnes âgées et plus généralement tous les habitants des 8^e, 17^e et 18^e arrondissements intéressés ou concernés par l'avancée en âge et la prévention de la dépendance.

Missions

- Information et orientation sur les aides et les ressources du territoire
- Expertise des situations complexes au domicile et formulation des réponses adaptées
- Continuité et cohérence du parcours de santé et de vie des personnes âgées par la coordination et l'intégration des services du territoire afin de favoriser le maintien à domicile

La M2A vient en appui aux professionnels pour les soutenir dans la prise en charge de leurs personnes âgées. Elle intervient en complémentarité des structures déjà existantes et assure le lien entre les différents intervenants autour de la personne âgée.

- Appui aux professionnels : soutien, expertise en vue de la prise en charge d'une personne âgée
- Évaluation globale des besoins et des difficultés des personnes âgées et des professionnels
- Soutien aux pratiques et aux initiatives professionnelles pour l'amélioration continue des pratiques professionnelles

Rôle du service

- Informations collectives thématiques de prévention en direction des personnes âgées et des professionnels
- Animation territoriale et observation des besoins et de l'offre du territoire
- Formation pour l'amélioration de l'articulation entre les partenaires
- Une permanence juridique a lieu tous les mardis après-midi sur rendez-vous

Espace Parisien pour l'Insertion (EPI)

8^e, 17^e et 18^e arrondissements

Service chef de file du dispositif RSA (Revenu de Solidarité Active)

Réception du public

Localisation : 192, rue Championnet 75018 - M°Guy Moquet (L13) / bus 31 Vauvenargues

Contact public : tel 01 53 06 71 18

Horaires d'ouverture : 9h00-17h00

Modalité de réception : pour une première demande de RSA : accueil du lundi au vendredi 9h00-12h00 sans rendez-vous ou sur rendez-vous via paris.fr.

Pour la première évaluation et le suivi des situations : convocation sur rendez-vous ou à la demande de l'allocataire.

Missions

- Instruction de la demande de RSA pour les personnes résidant sur les 8^e, 17^e et 18^e arrondissements (hors adresse de domiciliation).
- Information sur le dispositif RSA.
- Évaluation et orientation vers le parcours d'insertion adapté (social, socioprofessionnel ou emploi).
- Information et animation du réseau des partenaires du dispositif territorial.

Offre de service

Sur rendez-vous (inscription à l'accueil ou en appelant le 01 53 06 71 18) :

- Permanence CPAM les lundis et vendredis
- Avocat Association « barreau de Paris solidarité » : mercredi après-midi, 2 fois par mois

Sans rendez-vous :

Espace COWORKING à disposition des usagers 9h00-17h00 (espace numérique en accès libre pour les démarches)
Ateliers collectifs pour les personnes accompagnées au sein de l'EPI (Culture du Cœur...)

Contacts

(à usage interne uniquement)

Responsable du service

01 53 06 71 39

Responsable du pôle accompagnement

01 53 06 71 64

Responsable du pôle administratif

01 53 06 71 93

Point d'Accès au Droit

Réception du public

Localisation : 2, rue de Suez 75018 - M° Château Rouge (L4)

Contact public : tel : 01 53 41 86 60 - fax : 01 42 62 79 81 - contact.pad18@orange.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h00-12h30 et 13h30-18h00 / jeudi 13h30-18h00 / samedi 9h30-12h30

L'accès aux permanences se fait uniquement sur rendez-vous au 01 53 41 86 60.

Missions

Le PAD 18^e est un **lieu d'accueil gratuit et permanent** qui pour les habitants du 18^e et notamment les plus démunis, permet l'accès à une **information de proximité** sur les droits et devoirs, et de bénéficier d'une **aide dans les démarches** juridiques ou administratives.

Contacts

(à usage interne uniquement)

Coordinateur du PAD

01 53 41 86 60

contact.pad18@orange.fr

Permanences

Information sur les droits et obligations des locataires et propriétaires (ADIL 75)

Information en droit du logement et concernant les litiges relatifs au contrat de location (entrée dans les lieux, travaux, obligations des parties, paiement du loyer) et à sa résiliation (congés, expulsion, restitution du dépôt de garantie, etc.).

Droit du travail et droit de la famille

Deux permanences d'avocats du Barreau de Paris qui informent en droit de la famille et en droit du travail.

Droit de la consommation (LEO LAGRANGE)

Information et aide aux démarches pour tous les litiges relevant du domaine de la consommation (crédits, contrats, assurances).

Droit bancaire et surendettement (CRESUS)

Information et aide aux démarches pour tous les litiges relevant du domaine du droit bancaire et du surendettement

Droit de la protection sociale (CATRED)

Information et aide aux démarches pour l'accès aux prestations sociales (invalidité, handicap, prestations familiales, accidents du travail, etc.).

Droit des étrangers et accès à la nationalité française (Ligue des Droits de l'Homme)

Informer sur le droit des étrangers et accès à la nationalité française, aide aux démarches administratives.

Délégué du Défenseur des droits

Les délégués du Défenseur des droits peuvent jouer un rôle de médiateur et informer sur leurs droits :

- les personnes ayant un litige avec un service public
- les enfants dont les droits ne sont pas respectés
- les personnes discriminées
- les personnes ayant un problème avec les forces de sécurité publique ou privée

Représentant du Médiateur de la Ville de Paris

Permanence ouverte à tout usager des services de la Mairie de Paris, qui n'arrive pas à obtenir une réponse, qui la juge inadaptée ou qui pense faire l'objet d'une mesure injustifiée.

Attention : ne sont pas concernées : l'attribution de logements ; l'attribution de place en crèches ; la contestation d'une décision de justice ; l'annulation de contraventions.

Permanences juridiques généralistes (Juristes de DROITS D'URGENCE) assurées par les Relais d'accès au droit**Aide aux victimes de violences conjugales**

Membre du réseau 18^e de lutte contre les violences faites aux femmes, le PAD 18 accompagne les personnes victimes dans leurs démarches administratives ou juridiques.

Permanence notariale

Cette permanence, tenue par les notaires parisiens, est ouverte à tous. Il y est notamment question de succession, de régimes matrimoniaux et de tout ce qui relève de la compétence des notaires (l'immobilier notamment).

Mairie mobile

La permanence sans rendez-vous a lieu le vendredi matin : aide aux démarches de la Ville de Paris, du Centre d'Action Sociale. Un représentant du PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) est présent pour toutes les autres démarches (voir PIMMS page 15).

Mission locale de Paris

Site Milord 8^e, 17^e et 18^e arrondissements

Réception du public

Localisation : 9, impasse Milord, 75018 - M° Porte de Saint ouen (L13), Bus 21

Contact public : tel : 01 44 85 01 18 - www.missionlocale.paris

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi 9h00-12h30 et 13h30-17h30 / vendredi 9h00-12h30 et 13h30-16h30

Modalités de réception : inscription tous les jours sans rendez-vous sauf le jeudi après-midi ou via le portail Internet de la Mission Locale (www.missionlocale.paris)

Jeunes inscrits : sur rendez-vous pris via le standard ou directement avec le référent.

Contacts

(à usage interne uniquement)

Responsable du service

06 35 32 10 40

Accueil

01 44 85 01 18

accueil.ganneron@missionlocaledeparis.fr

Missions

Accompagner les jeunes parisiens (résidents et/ou domiciliés) déscolarisés de 16 à 25 ans, dans leurs démarches d'insertion professionnelle : élaboration du projet professionnel, recherche de formation, recherche d'emploi, levée des freins socio-économiques, accès aux droits, santé, logement.

Offre de service

L'ensemble de l'offre de service est désormais accessible sur le portail internet MLP.

Emploi

- Atelier technique de recherche d'emploi (méthodologie, CV, prospection),
- Session de recrutement collectifs et préparation au recrutement, forum de recrutement
- Mise en relation ciblées sur des offres d'emploi traitées par la MLP,
- Atelier alternance.

Projet professionnel

- Accompagnement à la recherche de stage
- Journée découverte des métiers
- Atelier déclic AFPA, orientation sur dispositifs (Centre de Formation) dédiés à la définition du projet professionnel.

Formation

- Accompagnement à la recherche de formation (correspondant à un projet professionnel validé),
- Recherche de cofinancement de formation (si la formation n'est pas conventionnée),
- Accès à certaines formations courtes sans sélection (= formation d'adaptation au poste de travail) : PSC1 (formation aux premiers secours), anglais à visée professionnelle, formation de mise à niveau bureautique
- Remise à niveau sur les compétences de base

Les freins socio économiques ne sont traités que dans le cadre de l'accompagnement à l'insertion professionnelle : le conseiller fera le lien avec les référents sociaux du jeune du CASVP (SSP) ou de l'EPI. Autrement dit, un jeune venant s'inscrire sans demande d'accompagnement professionnel (demande sociale ou liée au logement) sera réorienté vers les partenaires compétents.

Service d'agrément et d'accompagnement des assistants maternels et familiaux

Réception du public

Localisation : 2, rue Duc 75018 - M° Jules Joffrin (L12)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h00-12h30 et 14h00-17h00

Modalité de réception : Accueil physique et téléphonique des parents en recherche d'une assistante maternelle agréée, des personnes souhaitant exercer ce métier et des assistantes maternelles agréées.

Permanence d'information aux parents le vendredi matin de 9h30 à 11h30, sur inscription.

Contacts

(à usage interne uniquement)

Responsable du service

01 84 82 36 10

Accueil

01 53 41 36 00

dfpe-samf18@paris.fr

Missions

Le service d'agrément et d'accompagnement des assistants maternels et familiaux (SAMF) s'adresse à toute personne souhaitant devenir ou étant assistant.e maternel.le ou familial.le ainsi qu'aux parents souhaitant confier leur enfant à un.e assistant.e maternel.le

Offre de service

Information sur le métier et l'agrément aux candidats, aux parents cherchant un mode d'accueil et aux services employeurs (crèches familiales et services de placement familial)

Évaluation des candidatures

Contrôle des conditions d'accueil des personnes agréées.

Accompagnement des pratiques professionnelles des assistants maternels : suivi individuel, actions collectives, parcours de formation, animation des relais assistants maternels (RAM), animation des rencontres diverses.

Suivi social des assistants maternels et des assistants familiaux et de leur famille.

Centre social et culturel la Maison Bleue

Réception du public

Localisation : 24, avenue de la Porte Montmartre 75018 - M° Pte de Clignancourt (L4), Pte de Saint Ouen (L13),

Bus 37 : Gérard de Nerval, Bus 95 et 60 : René Binet, T3B : Angélique Compoint

Contact public : tel : 01 53 09 24 38 - contact@maisonbleue-pm.org

Horaires d'ouverture :

Période scolaire : lundi 13h30-19h00 / mardi 9h30 12h00 et 13h30-19h00 / mercredi : 13h30-19h00 / jeudi : 9h30-12h00 et 13h30-19h00 / vendredi : 9h30-12h00 et 13h30-19h00 / samedi : 9h30-12h00

Vacances scolaire : lundi : 13h30-18h00 / mardi , mercredi, jeudi et vendredi : 10h00-12h00 et 13h30-18h00

Modalité de réception : Accueil inconditionnel pendant les heures d'ouverture

Contacts

(à usage interne uniquement)

Responsable du service

01 53 09 98 91

direction@maisonbleue-pm.org

Missions

Le centre est une maison d'habitants animée par des bénévoles et des professionnels impliqués dans le développement social et culturel du quartier, en partenariat avec les acteurs associatifs, culturels, éducatifs, de la santé, des droits, ... du 18° et de Paris .

C'est un lieu associatif ouvert aux habitants et aux familles du quartier et plus généralement aux habitants du 18° arrondissement, quelle que soit leur origine ou leur condition sociale, et qui veille particulièrement à l'accueil des publics défavorisés.

Le centre propose des activités afin de favoriser la rencontre, l'éducation, l'insertion, la prévention et la vie sociale au sein du quartier. C'est un lieu de ressources pour l'accès aux droits, à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté.

Offre de service

Secteur familles

- Entretiens familiaux
- Groupes de paroles
- Ateliers parents/enfants
- Sorties et activités (surtout pendant les vacances scolaires)

Secteur jeunesse

- Accompagnement scolaire pour les 3èmes et les lycéens
- Actions d'auto-financement pour financer des sorties, (pâtisseries, plats cuisinés, couture...)
- Actions de sensibilisation et de prévention (conduites à risque, ...)
- Ateliers d'initiation divers
- Activités et sorties dans tous les domaines (sport, culture, ...)

Secteur accueil et accès aux droits

- Accueil et orientation des habitants en fonction des demandes et besoins
- Permanences d'écrivains publics (sans rendez-vous, contacter le centre pour connaître les jours)
- Aide aux courriers, réalisation de CV et lettres de motivation

Secteur adultes

Pour tous :

- Ateliers d'initiation, notamment à l'informatique

Pour les seniors :

- Goûter des seniors
- Après-midis jeux de société
- Ateliers spécifiques (gym, sophrologie, nutrition, mémoire, soins, ...)
- Sorties

Secteur convivialité et vie de quartier :

- Organisation d'événements dans l'espace public (en tant qu'organisateur ou participant)
- Accueil d'associations dans nos locaux pour diverses activités (linguistique, soutien scolaire...)
- Accueil de réunions : conseil de quartier, plan climat, ...
- Organisation de fêtes et de forums dans nos locaux

Formation linguistique :

- Cours pour adultes (renseignement pour inscription auprès de l'accueil)

Mairie du 18^e arrondissement

Réception du public

Localisation : 1, place Jules Joffrin 75018 - M° Jules Joffrin (L12)

Service carte d'identité - passeports : 5, rue Achille Martinet 75018 - M° Lamarck (L12), Bus 31 ou 60

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 8h30-17h00 (19h30 le jeudi) et samedi 9h00-12h30 uniquement pour déclaration de naissance et de décès au service état-civil.

Modalités de réception : sans rendez-vous (rendez-vous obligatoire pour les demandes de titre d'identité, dépôt de dossier de mariage, enregistrement de PACS, certaines permanences et période des demandes de dérogation scolaire).

Contact public : 01 53 41 18 18

Démarches en mairie

- inscription à l'école, en crèche et information aux familles, recensement citoyen (journée d'appel 16-25 ans), inscription électorale : **service enfance (Relais Information Familles) - élections**
- attestation d'accueil, certificats divers, copie conforme, légalisation de signature : **service des affaires générales**
- actes d'état civil (naissance, mariage, décès), dossier de mariage et PACS, déclaration de naissance/reconnaissance/décès, mentions, livret de famille : **service état civil**
- délivrance des cartes nationales d'identité et passeports : **service cartes d'identité-passeport**
- accompagnement aux démarches Ville de Paris dématérialisées : **facilitation numérique**
- demande de logement social, actualisation de dossier : **point d'accueil logement**
- restauration scolaire, colonies de vacances : **caisses des écoles**
- règlement en espèce des factures «facil'familles» (activités extra et périscolaires et accueil petite enfance) : **régie**

Contacts

(à usage interne uniquement)

Service accueil

01 53 41 17 47

Service affaires générales

01 53 41 17 34

Service Enfance (RIF) - Elections

01 53 41 16 73

Service état-civil

01 53 41 17 60

Service carte d'identité-passeports

01 42 52 67 91 (situé au 5, rue Achille Martinet)

Régie-caisse/Facil'familles

01 53 41 17 37

Régie caisse des écoles

01 46 06 89 00

Point d'accueil logement

01 53 41 18 45

Facilitation numérique

01 53 41 17 64

Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS de Paris)

Réception du public

Localisation :

- **PIMMS Paris Nord-Ouest** - 11, avenue de la Porte Montmartre (à l'intérieur du bureau de Poste) 75018 - M° Porte de Clignancourt (L4) ou M° Porte de Saint Ouen (L13)

- **PIMMS Paris Nord-Est** - 3 bis rue Jacques Kablé 75018 - M° La Chapelle ou Stalingrad (L2)

Horaires d'ouverture des 2 PIMMS : lundi 14h00-17h30 / du mardi au jeudi 9h30-13h00 et 14h00-17h30 / vendredi 9h30-13h00 et 14h00-17h00

Modalités de réception : gratuit et sans rendez-vous

Contact public :

- **PIMMS Paris Nord-Ouest** - 01 56 55 50 02

- **PIMMS Paris Nord-Est** - 01 40 38 64 65

Missions

En tant que Maison de Services au Public, les agents du PIMMS de Paris aident à l'accès aux services. Ils expliquent les différents courriers et formulaires des services, aident à la rédaction de courriers et de dossiers administratifs orientent vers les services adaptés et conseillent sur les consommations d'énergie et autres aides à la gestion des factures.

Les partenaires du PIMMS : CAF, CNAV, Crédit Municipal de Paris, Eau de Paris, EDF, ENGIE, ICF Habitat La Sablière, Keolis, La Poste, Mairie de Paris, Paris Habitat, Préfecture, SNCF, 3F)

Un Point Aide Numérique aux Démarches Administratives (PANDA), se situe au PIMMS Nord-Est 3 bis rue Jacques Kablé (18^e). Il s'agit d'un espace équipé d'ordinateurs permettant de faire les démarches administratives en ligne avec un accompagnement si nécessaire ou en accès libre.

FICHES THÉMATIQUES

Aide aux victimes de violences conjugales

Personnes sans domicile fixe

Personnes âgées

Personnes handicapées

Enfance

Logement

Annexes

Aide aux victimes de violences conjugales

La brigade locale de protection des familles

34, rue de la Goutte d'Or 75018

Ses missions : la BLPF est chargée de suivre les affaires qui se rapportent aux problèmes de vie en couple, vie scolaire, vie familiale en général : violences conjugales, non présentation d'enfant, non paiement de pension alimentaire, violences intrafamiliales, infraction en établissement scolaire, enquêtes sociales, enquêtes d'environnement.

Les agents de la Brigade effectuent la saisie des plaintes et des mains courantes.

Les plaintes peuvent être déposées auprès des unités de police de quartier, elles seront transmises pour traitement à la BLPF. La BLPF compétente est celle du lieu géographique où les faits ont été commis, ou celle du lieu de vie du mis en cause.

Une psychologue est présente au sein du commissariat

Ses missions : aide aux victimes pour les personnes qui en font la demande, interventions auprès des agresseurs et des mineurs primo-délinquants, formation auprès des agents de police.

Contact :

Brigadier de police : 01 49 25 48 37

Psychologue : 01 49 25 49 52 / 06 14 46 26 23

Assistante sociale : 01 49 25 48 44 / 07 50 65 47 09

Préparer l'arrivée de la personne orientée en appelant la brigade ou le commissariat

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

(Service Social de Proximité)

Contactez le responsable de l'équipe d'accueil (01 53 09 11 72) ou le secrétariat d'encadrement et de coordination (Ordener : 01 53 09 11 42 / 52, Marx Dormoy : 01 55 45 14 91 / 96) pour conseils ou organisation de l'orientation et réception de la personne victime.

Les victimes peuvent aussi être orientées à l'accueil du service social (115 bis rue Ordener 75018 Paris)

Autres partenaires

- Centre de planification et d'éducation familiale

16-18, rue Cavé 75018

Responsable :

01 53 09 94 25

- Point d'Accès au Droit

2, rue de Suez 75018

Responsable :

01 53 41 86 60

- CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

17, rue J. Poulmarch 75018

01 44 52 19 20

+ permanences à la mairie du 18e tous les 2e mercredis du mois de 9h30 à 12h30.

Sur RDV uniquement au 01 53 41 18 18

- 3919 (numéro gratuit y compris sur portable)

Informations-orientations du lundi au vendredi de 9h00 à 22h00

samedi, dimanche et jours fériés de 9h00 à 18h00

REMETTRE LA PLAQUETTE VIOLENCES CONJUGALES DU 18^E

Personnes sans domicile fixe

Liste des adresses de domiciliation en annexe pages 30 à 32

Pour les personnes sans domicile en situation régulière depuis plus d'un mois à Paris et possédant une domiciliation administrative, la Ville de Paris a mis en place des **permanences sociales d'accueil** (PSA) qui remplissent les mêmes fonctions que les services sociaux des arrondissements (y compris pour les demandes de RSA).

Les personnes qui étaient suivies par un service social de proximité mais qui se retrouvent sans domicile (par exemple suite à une expulsion), continuent de dépendre de leur service social de secteur **pendant 3 mois**.

• PSA Gauthey

Familles, hommes et femmes avec enfant(s) et couples avec ou sans enfant, femmes isolées âgées de 25 ans et plus
39, rue Gauthey 75017 - M° Brochant (L13) - 01 55 28 86 10
du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h00

• PSA Bastille

Hommes isolés de 25 ans et plus
5, rue Lacuée 75012 - M° Bastille (L1, 5 et 8) - 01 53 46 15 00
du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h00 (fermeture les premiers et troisièmes jeudis après-midi de chaque mois)

• PSA Belleville

Femmes, hommes de 18 à 24 ans inclus, célibataires et sans enfant
212, rue de Belleville 75020 - M° Jourdain, Place-des-Fêtes ou Télégraphe (L11) - 01 40 33 31 88
du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h45-17h00 (fermeture un vendredi après-midi par mois)

Toute personne sans domicile se présentant à l'accueil de la mairie accompagnée d'enfants sera réorientée pour évaluation de la situation vers le service social de proximité au 115, bis rue Ordener 75018

Si un jeune se présente seul et indique être mineur étranger isolé, le service compétent est le DEMIE (dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers 75) : 5, rue du Moulin Joly 75011. Appeler le DEMIE avant toute orientation - 01 58 30 14 50

Après 17h00 : contacter le 115 et le commissariat local pour prise en charge du jeune (le 115 n'héberge pas de mineur)

Personnes âgées

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Les prestations municipales

Complément de ressources

- Le Paris solidarité garantit un complément mensuel de ressources. Il est destiné aux personnes isolées ou en couple mariées, pacsées ou en situation de vie maritale.
- Le complément santé Paris est une allocation qui permet de participer aux frais d'adhésion à une mutuelle.
- Le Paris logement est destiné aux personnes isolées et aux couples sans enfant ou ayant un enfant à charge, locataires en titre et justifiant d'un taux d'effort égal ou supérieur à 30%. Les allocations sont versées mensuellement ; elles sont accordées pour une durée maximale de 12 mois renouvelables.

Le maintien dans la vie sociale

- Le Pass Paris Accès permet d'obtenir la gratuité dans les transports en commun d'Île de France sur les réseaux RATP/SNCF. Il est délivré gratuitement selon un barème de ressources
 - L'accès aux restaurants Emeraude et solidaires offre aux usagers la possibilité de consommer leurs repas sur place ou de les emporter.
 - Des séjours vacances, promenades, sorties, spectacles ainsi que l'accès aux clubs du centre d'action sociale sont ouverts tout au long de l'année.
- Des formules d'hébergements selon le degré d'autonomie sont proposés : résidences appartements, résidences services, résidences relais et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Le soutien à domicile

- Port de repas, coiffure, téléalarme, pédicurie.
- La carte Paris à domicile n'est pas cumulable avec le Pass Paris Access
- Le service d'aide à domicile est un service qui comprend les travaux d'entretien courant, courses etc. Il est situé 21, rue Pierre Demours 75017 - 01 40 54 17 80

Contacts

(à usage interne uniquement)

Accueil du service des personnes
retraitées et handicapées
01 53 09 10 47

Maison des Aidés et des Aidants

Pour l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes âgées (à partir de 60 ans) et de leur entourage, confrontées exclusivement à une diminution d'autonomie.

3, place Jacques Froment 75018 - M° Guy Moquet (L13) - 01 53 11 18 18

Accueil physique et téléphonique lundi, mardi et jeudi 9h00-17h30, mercredi 9h00 -13h00, vendredi 9h00-17h00

Paris à domicile Nord Ouest (soutien à domicile)

Pour la mise en place d'aide ménagère à domicile.

Ne reçoit pas le public. Contact téléphonique uniquement 8h30-17h00 - 01 40 54 17 80

Agence retraite Batignolles

Pour les dossiers de retraite

51, boulevard Bessières 75017 - M° Porte de Saint Ouen (L13). Sur rendez-vous uniquement.

Pour une prise de rendez-vous appeler le 3960 ou 09 71 10 39 60 du lundi au vendredi 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

Se munir de la pièce d'identité et de la carte vitale.

ADIPR (Association pour la Diffusion de l'Information Retraite)

Permanence en mairie les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h30 sans rendez-vous.

Numéro du siège pour les permanences sur d'autres sites : 01 43 73 27 40.

Personnes handicapées

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Pour un complément de ressources, un maintien dans la vie sociale, un soutien à domicile, des aides aux transports, des aides aux démarches administrative, rencontrer un travailleur social.

Contacts

(à usage interne uniquement)

Accueil du service des personnes
retraitées et handicapées

01 53 09 10 47

Caisse d'Allocations Familiales

Pour les prestations liées au handicap :

Allocation adulte handicapé (AAH), allocation d'éducation enfant handicapé (AEEH)

Localisation : 47, rue de la chapelle - 75018 - M° Marx Dormoy (L12)

Contact public : 08 10 25 75 10

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi 8h30-16h00 / vendredi de 8h30 à 12h00 / mercredi uniquement sur rendez-vous de 8h30 à 16h00

Consulter le site de la CAF pour les jours de fermeture : www.caf.fr/allocataires/caf-de-paris/points-d-accueil/4-centre-de-gestion-de-la-chapelle

Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Pour la reconnaissance du handicap et l'ouverture de droits :

Localisation : 69, rue de la Victoire 75009 - M° Trinité d'Estienne d'Orves (L12)

Contact public : 0 899 665 155 (numéro national unique)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi 9h00-16h00 / mercredi 9h00-17h00

Le Relais Informations Familles (RIF)

Contacts : Mairie du 18^e, 1 Place Jules Joffrin (rez-de-chaussée haut de la mairie) 75018 - M° Jules Joffrin (L12)

Horaires : 8h30-17h00, sauf le jeudi de 14h00-19h30

Téléphone : 01 53 41 17 02

Mail : RIF18@paris.fr

Missions :

Le RIF a principalement les missions suivantes :

- accueil, information et orientation des familles sur toute question relative à la famille et à la parentalité (petite enfance, scolarité, loisirs, santé, vieillissement...),
- organisation de réunions d'information collectives bimensuelles sur les modes d'accueil du 18^e arrondissement,
- accueil de permanences individuelles associatives ou institutionnelles :
 - information sur l'accueil en crèche municipale
 - parenthèse médiation : information sur la médiation familiale
 - C.I.D.F.F. : information sur les droits des femmes et des familles, violences conjugales

Lieu d'accueil enfants-parents

Arbre bleu - 0 à 4 ans - 52, rue Polonceau - 01 42 59 38 26

IRAEC - Dès la naissance - 41, rue Joseph de Maistre - 01 42 28 42 85

L'Echappée belle - 0 à 6 ans - 145, rue Belliard - 01 42 28 42 85

La Babillo - Futurs parents et enfants de 0 à 6 ans - 48 bis rue Boinod - 01 42 57 14 01

Centres sociaux

Centre social Accueil Goutte d'Or - 26, rue Laghouat - 01 42 51 87 75

Centre social Belliard - CAF - 145, rue Belliard - 01 53 06 34 56

ENS - Centre social Espace Torcy - 2, rue de Torcy - 01 40 38 67 00

Centre social et culturel La Maison Bleue - 24, av. de la Porte de Montmartre - 00 53 09 24 38

Soutien psychologique (enfants et adolescents)

Espace écoute familles - Centre social Belliard - 145, rue Belliard - 01 53 06 34 56

CMP - Société philanthropique - 20, rue Championnet - 01 46 27 91 27

du lundi au vendredi de 9h à 19h

CMPP Moulin Vert (0-20 ans) - 34, rue Stephenson - 01 42 55 85 99

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, samedi 9h-13h

CAPP - Centre d'adaptation psycho-pédagogique - 16, rue Cavé - 01 53 09 94 15

capp-cave@paris.fr

CMP - Polyclinique de pédo psychiatrie NEY - 124, Boulevard Ney - 01 40 25 89 51

Enfance en danger

Signalements :

- pour tout particulier : plateforme d'écoute du 119 (appel gratuit 24/24)
- sinon : services médico-sociaux

VOIR PLAQUETTE ENFANCE EN DANGER

Service enfance - élections

Le service enfance - élections de la mairie

Contacts : Rez-de-chaussée haut de la mairie, 1 place Jules Joffrin

Horaires : 8h30-17h00 (sauf le jeudi 19h30)

Téléphone : 01 53 41 17 22

Missions & activités :

- inscriptions scolaires et traitement des dérogations scolaires

- inscriptions en crèches municipales (collectives et familiales) et jardins d'enfant pédagogiques

NB : les inscriptions et admissions dans les haltes garderies et les établissements non municipaux se font directement auprès des structures.

- commission d'attribution des places en crèches : préparation, organisation et suivi

Commission collégiale, composée de professionnels de la petite enfance, de la direction générale de la mairie, des responsables du service enfance et d'élus, présidée par l'adjointe au maire. Elle se réunit 4 fois par an et propose les attributions de places disponibles sur la base d'un système de cotation permettant d'apprécier 3 familles de critères (situation professionnelle, familiale et revenus).

- réunions d'information bimensuelles sur les modes de garde du 18^e organisées par le RIF.

- information et orientation sur les questions touchant à la parentalité et aux familles : relais informations familles - RIF - (voir fiche parentalité).

- recensement citoyen (journée d'appel des 16-25 ans)

- inscriptions électorales

Modes d'accueil

Voir plaquette « La petite enfance dans le 18^e » - Les différents modes d'accueil :

- Accueil individuel :

- Auxiliaire parentale (« nounou »)
- Assistante maternelle libérale
- Crèche familiale (municipale ou associative)

- Accueil collectif :

- Crèche collective (municipale, associative, hospitalière)
- Halte garderie (municipale ou associative)
- Jardin d'enfant pédagogique et jardin maternel

Possibilité d'aide financière : voir CAF, CASVP

Autres structures de l'arrondissement

Service d'agrément et d'accompagnement des assistants maternels et assistants familiaux (SAMF) : pour toute question relative aux assistantes maternelles.

2, rue Duc (9h00-12h30 / 14h00-17h00) - 01 53 41 36 00

Centres de PMI : surveillance médicale des enfants

Voir plaquette « La petite enfance dans le 18^e », RIF ou SAMF.

Autres informations

Activités péri et extra scolaires

- Temps péri scolaire : accueil des enfants le midi et le soir après l'école : temps du midi, études surveillées, ateliers bleus culturels/ scientifiques/sportifs, goûter récréatif en maternelle.
- Temps extra scolaire : les mercredis après midi et vacances : accueil à la journée ou demi-journée des enfants dans les centres de loisirs, situés dans les locaux scolaires.
- Accompagnement & soutien à la scolarité : voir Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) ou RIF.

Activités sportives, culturelles ou de loisirs

Voir MVAC, RIF, Office du Mouvement Sportif.

Séjours de vacances

Séjours Arc-en-ciel (voir paris.fr)

Séjours d'été organisés par la caisse des écoles du 18e arrondissement

Offre associative (voir MVAC ou RIF)

Possibilité d'aide financière : voir CAF

Logement

Demande de logement social

La demande

La demande s'effectue soit :

- auprès du Point Accueil Logement d'une mairie d'arrondissement (8h30-12h30 sans rendez-vous et sur rendez-vous uniquement de 14h00 à 17h00 et jusqu'à 19h30 le jeudi)
 - par courrier auprès de la direction du logement et de l'habitat (DLH) à : Mairie de Paris - demande de logement BP 90068 - 75622 Paris CEDEX 13
 - sur paris.fr : possibilité de télécharger le formulaire et de faire la demande en ligne
 - possibilité de déposer une demande en ligne sur le site de l'État : www.demande-logement-social.gouv.fr
- Chaque demande fait l'objet d'une cotation en fonction de critères définis par le conseil de Paris. Voir la plaquette ou le site paris.fr

Suite au dépôt du dossier

- une attestation d'enregistrement de demande de logement social est remise sur place ou envoyée par mail (si l'utilisateur a indiqué une adresse mail), ou par courrier (si l'utilisateur n'a pas indiqué de mail dans le formulaire)
- l'attestation d'enregistrement de demandeur de logement est envoyée au demandeur par mail ou par courrier (si aucune adresse mail a été indiquée)
- la demande est à renouveler chaque année,
- la demande doit être mise à jour au fur et à mesure pour tous changements (composition familiale, revenus...).

Les aides au logement de la ville de Paris

Ces aides sont à solliciter auprès du CASVP de l'arrondissement.

Aides municipales au maintien dans le logement

- Critère obligatoire : avoir résidé au moins 3 ans à Paris dans les 5 dernières années.
- Les aides sont examinées au regard des ressources et de la situation familiale :
- Personne seule ou en couple, sans enfant : Paris Logement (PL)
- Personne âgée, personne handicapée : Paris Logement
- Couple avec enfant : Paris Logement en Famille (PLF)
- Chef de famille seul avec enfant : Paris Logement Famille Monoparentale (PLFM)

Aides municipales énergie

- Famille : Paris Energie Famille (PEF)

Aides départementales pour les dépenses d'énergie

- pas de critère de résidence sur Paris, mais être titulaire de la facture énergie,
- aide forfaitaire pour l'année, sous conditions de ressources,
- famille ou personne seule : Fonds solidarité logement énergie réventif (FSLEP),
- famille ou personne seule : Fonds solidarité logement énergie curatif (FSLEC) (en cas de retard de paiement)

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées

Pour les personnes sollicitant un établissement d'hébergement pour personnes âgées (à partir de 65 ans ou 60 ans si la personne est retraitée au titre de l'inaptitude au travail), les demandes sont à effectuer auprès du CASVP de l'arrondissement : service des personnes retraitées et handicapées.

Droit au logement et à l'hébergement opposable

DALO

Où trouver le formulaire

Téléchargement sur le site : www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

La demande

- les dossiers sont examinés en fonction de critères de recevabilité correspondant à des situations de grande précarité,
- il est recommandé de se faire aider par un référent social si la personne est connue d'un service social ou de faire appel aux associations habilitées (voir liste jointe au dossier),

- **par courrier** : secrétariat de la commission de médiation DALO de Paris - TSA 20028 - 93 736 BOBIGNY Cedex 9
- **un service continu de renseignements par téléphone** : du lundi au vendredi 9h00 - 17h00 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe) au 01 77 45 45 45

Demande de duplicata de décision de la commission de médiation DALO par mail à DALO75-duplicata@docapost.fr

Le recours

Le dossier a été reconnu recevable par la commission amiable, mais la préfecture n'a pas proposé de logement dans les 6 mois suivant l'éligibilité : la personne doit faire une demande de recours dans les 4 mois suivant l'expiration du délai précité au Tribunal administratif 6, rue de Jouy 75004 Paris. La proposition de la préfecture peut concerner un logement situé dans toute l'Île de France.

Si la proposition de relogement est refusée alors qu'elle correspond à la typologie du logement demandé, le demandeur perd son éligibilité au DALO.

En cas de refus d'éligibilité au DALO, la permanence interassociative « Refus DALO » peut aider et renseigner les demandeurs : 01 77 38 88 75 (les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30) ou par mail : permrefusdalo@gmail.com.

DAHO

- Concerne une demande de logement temporaire, (résidence sociale, maison relais...) ou les structures d'accueil et d'hébergement (foyer...),

- Formulaire à télécharger sur le même site que le DALO : secrétariat de la commission de médiation DALO DAHO de Paris TSA 20028 - 93 736 Bobigny Cedex 9

- Aide à la constitution du dossier avec un référent social ou avec des associations.

Situation d'expulsion

Pour tous renseignements sur le plan juridique

- Permanence en mairie de l'ADIL : sur rendez-vous, tous les jours de la semaine
Prise de rendez vous sur place ou par téléphone 01 53 41 18 18

Pour accompagnement à la résolution de l'endettement

- Prise de contact avec le service social de proximité

En situation d'urgence (expulsion imminente)

- la personne a un référent social : la réorienter vers son référent
- la personne n'a pas de référent : l'orienter vers le service social du site Ordener

Prévention des expulsions locatives

Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre (ESH-FAB) – 78/80, rue de la Réunion, 75020 – 01 44 64 04 40. Accompagnement global de la personne (social et juridique). Prise de rendez-vous préalable par téléphone, l'après-midi.

Annexes

Aide à la constitution de dossier DALO/DAHO

PIMMS - Paris Nord-Ouest

11 avenue de la Porte Montmartre 75018 - M° Porte de Saint-Ouen (L13)
01 56 55 50 02, paris-nord-ouest@pimms.org
lundi 14h00-17h30, du mardi au vendredi 9h30-13h00 et 14h00-17h30 (17h00 le vendredi), samedi 9h00-12h00

PIMMS - Maison de Service Au Public (MSAP)

3 bis avenue Jacques Kablé 75018
01 40 38 64 65, paris-nord-est@pimms.org - M° La Chapelle ou Stalingrad (L2)
lundi 14h00-17h30, du mardi au vendredi 9h30-13h00 et 14h00-17h30 (17h00 le vendredi)

Secours populaire Français

6, passage Ramey 75018
01 53 41 39 39, www.spf-idf.org
du lundi au vendredi après-midi et le samedi matin

France Terre d'Asile

24, rue marc Seguin 75018
01 53 04 39 39 - infos@france-terre-asile.org

Ecrivains publics

Ma plume est à vous

permanence en mairie le lundi et le mardi de 14h00 à 16h30
6, av. de la pte Montmartre
01 42 23 86 53

Accueil Laghouat

2, rue Richomme
01 42 59 07 81

Atouts cours

permanence au service social de proximité - 49, rue Marx Dormoy
01 55 45 14 14, sans rendez-vous

La case sociale antillaise

62, rue de la Chapelle
06 62 92 79 97

CASVP - Permanences d'aide aux démarches administratives

- 102 rue Caulaincourt 75018 Paris
 - 115 bis rue Ordener 75018 Paris
 - 49 rue Marx Dormoy 75018 Paris
- 01 53 09 10 00

ANTANAK (Écrivain numérique)

18, rue Bernard Dimey - M° Porte de Saint Ouen
09 72 50 81 14
lundi 14h00-20h00, mercredi et samedi 10h00-18h00 et jeudi 10h00-20h00

Surendettement

CRESUS

12, rue Jean Bouton 75012 - M° Gare de Lyon (L14 ou L1)
04 46 06 62 27, cresus.paris@free.fr

Droits des étrangers

CIMADE

46, bd. des Batignolles 75017 - M° Rome (L2)

01 40 08 05 34

Accueil : mardi de 14h30 à 16h30 / mercredi et jeudi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30

Renseignements par téléphone du mardi au jeudi

Santé

Centres de santé du 18^e

Centre médical et dentaire Marcadet (tiers payant, AME, CMU)

22, rue Marcadet

01 46 06 78 24

Hôpital gériatrique Bretonneau

23, rue Joseph de Maistre

01 53 11 18 00

Centre dentaire CPAM

51, rue du Poteau

01 53 41 70 10

Centre de santé ADMS

22, rue Myrha

01 53 55 55 10

PASS hospitalière (permanence d'accès aux soins de santé) : pour le public sans couverture de droits

> Adultes, à partir de 18 ans

Hôpital Bichat - Claude Bernard

46, rue Henri Huchard 75018 - M° Porte de St Ouen (L13)

01 40 25 80 78

Hôpital Lariboisière

2 av. Ambroise Paré 75010 - M° Gare du Nord (L10)

01 49 95 81 24

Hôpital Hôtel Dieu

1, place du Parvis de Notre Dame 75004 - M° Cité (L4)

01 42 34 82 34

Hôpital Tenon

14, rue de Chine 75020 - M° Gambetta (L3)

> Enfants

Hôpital Robert Debré

48, bd. Sérurier 75019 - M° Porte des Lilas (L11)

01 40 03 24 94

Hôpital Armand-Trousseau (enfants de -16 ans)

26, av. du docteur Arnold Netter 75012 - M° Bel Air (L6)

01 44 73 68 75

Hôpital Lariboisière (à partir de 15 ans) : 2 av. Ambroise Paré 75010 M° Gare du Nord (L10)

01 49 95 81 24

Hôpital Saint Antoine (à partir de 16 ans) : 184, rue du Faubourg Saint-Antoine 75012 - M° Faidherbe Chaligny (L8)

PASS buccodentaire

Hôpital Pitié Salpêtrière (adultes et enfants à partir de 15 ans)

47, bd de l'hôpital 75013 - M° Saint Marcel (L5)

01 42 16 14 41

Pass dermatologie

Hôpital Saint Louis

1, av. Claude Vellefaux 75010 - M° Goncourt ou Colonel Fabien (L2)
01 42 49 62 53

Pass gynécologique et maternité

Hôpital Robert Debré (femmes mineures et majeures)

48, bd. Sérurier 75019 - M° Porte des Lilas (L11)
01 40 03 24 94

PASS psychiatrique

CHS Sainte-Anne

1, rue Cabanis 75014 - M° Porte des Lilas (L11)
01 45 65 81 51 - pass-psy@ch-maison-blanche.fr

Domiciliations administratives

Association accueil Laghoutat

2, rue Richomme 75018 - M° Château Rouge (L4)
01 42 64 21 52 (**appeler le 2^e mardi du mois uniquement**)

Association aux captifs, la libération :

- 92, rue Saint-Denis 75011 - M° Etienne Marcel (L4) ou Rambuteau (L11)
01 45 08 14 85
- 10, rue de Rocroy 75010 - M° Poissonnière (L7)
01 42 80 98 72

Association coeur du cinq

24, rue Daubenton 75005 - M° Censier Daubenton (L7)
01 43 36 48 30

Association d'assistance scolaire linguistique et culturelle

10, rue buisson Saint-Louis 75010 - M° Belleville (L2 et 11) ou Goncourt (L11)
01 85 09 18 85

Association d'entraide des Batignolles

44, bd des Batignolles 75010 - M° Place de Clichy (L13) ou Rome (L2)
01 45 22 94 62

Association d'entraide et partage avec les sans logis

22, impasse Sainte Marthe 75010 M° Belleville (L2 et 11) ou Goncourt (L11)
01 42 41 30 13

Association du foyer de Grenelle Dom'Asile

17, rue de l'Avre 75015 - M° La Motte Piquet Grenelle (L10, 8 et 6)
01 45 79 81 49

Centre d'insertion sociale et d'accompagnement

19, rue Boinod 75018 - M° Marcadet Poissonniers (L12 et 4)
06 62 92 79 97 / 06 63 10 62 12

CIMADE Gobelins/Dom'Asile

18, bd Arago 75013 - M° Les Gobelins (L7)
01 43 37 26 67

Comité des sans logis logement

130, rue de Castagnary 75015 - M° Porte de Vanves (L13)
01 43 37 26 67

Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile (CAFDA)

44, rue Planchat 75020 - M° Alexandre Dumas (L2)
01 45 49 10 16

Emmaüs Agora

32, rue des Bourdonnais 75001 - M° Châtelet (L1, 4, 7, 11, 14) ou Louvre Rivoli (L1)
01 77 37 63 19

ESI - Aux captifs de la libération

10, rue de Rocroy 75010 - M° Gare du Nord (L4, 5)
01 56 02 62 20

ESI Croix Rouge

98, rue Didot 75014 - M° Plaisance ou Portes de Vanves (L13)

ESI - Halte femmes - association Aurore (femmes seules sans enfants)

16-18, passage Raguinot 75012 M° Gare de Lyon (L1, 14)
01 43 44 55 00

ESI - La halle Saint Didier

23, rue Mesnil 75016 - M° Trocadéro (L6, 9) ou Victor Hugo (L2)
01 53 70 48 88 / 01 53 70 40 86

ESI - Samu social

35, avenue Courteline 75012 - M° Saint-Mandé ou Tourelles
01 41 74 88 10

ESI - Saint Martin

31, bd Saint-Martin 75003 - M° République (L3, 5, 8, 9, 11) ou Strasbourg Saint-Denis (L4, 8, 9)
01 40 27 80 07

Equipe Saint-Vincent

139, rue Oberkampf 75011 - M° Couronnes, Ménilmontant ou Pyrénées (L11)
01 48 39 10 92 / 01 48 39 80 76

France Terre d'Asile

4, rue Doudeauville 75018 - M° Marx Dormoy (L12)
01 53 26 23 80

INSERASAF

17, rue Cavendish 75019 - M° Riquet (L7), Bolivar ou Buttes Chaumont (L7B)
01 40 18 57 11

La case sociale et culturelle des Antillais

62, rue de la Chapelle 75018 - M° Marx Dormoy ou Porte de la Chapelle (L12)
01 46 07 10 90

La maison dans la rue

- 35, rue Bichat 75010 - M° Goncourt (L11) ou République (L3, 5, 8, 9, 11)
01 40 18 04 41
- 18, rue Picpus 75012 - M° Nation (L1, 2, 6, 9)
01 42 02 09 88
- 20, rue Santerre 75012 - M° Bel Air (L6)
01 53 33 87 50

La Maison du 13e (Emmaüs)

47, bd de l'Hôpital 75013, Hôpital Pitié Salpêtrière (4, cour Saint-Louis) - M° Gare d'Austerlitz (L5, 10)
01 77 37 12 30

La mie de pain

16-18, rue Charles Fourier 75013 - M° Tolbiac (L7) ou Place d'Italie (L5, 6, 7)
01 45 89 90 08 ou 01 45 89 43 11

Les amis de la maison verte

127, rue Marcadet 75018 - M° Lamarck-Caulaincourt ou Jules Joffrin (L12)
01 42 54 61 25

Maison du partage, fondation arlée du salut

32, rue Bouret 75019 - M° Jaurès (L2, 5, 7B) ou Bolivar (L7B)
01 53 38 41 30

Mouvement pour la réinsertion social

7, passage du Bureau 75011 - M° Alexandre Dumas (L2)
01 43 72 02 00

Secours populaire français

6, passage Ramey 75018 - M° Marcadet Poissonniers (L4, 12)
01 53 41 39 39

Solidarité Jean Merlin

106, bis bd Ney 75018 - M° Porte Clignancourt (L4)
01 42 23 60 66

Un toit pour toi

6, rue Esclangon 75018 - M° Porte de Clignancourt (L4)
01 46 06 16 99

(+ voir liste du CASVP)

Aide aux démarches en ligne : les lieux ressources du 18^e

● Accès libre ● Accompagnement ● Initiation

● **Caisse d'allocations familiales de Paris La Chapelle**

Ouverture de droit aux prestations familiales et aides au logement

47, rue de la Chapelle 75018 - M° Marx Dormoy (L12)
0810 25 75 10 du lundi au vendredi sur rendez-vous 8h30-16h30

● **Caisse primaire d'assurance maladie de Paris**

Droits et démarches pour la protection sociale

3646 - du lundi au vendredi 8h30-17h00
- Centre Clignancourt n°386 - 37, rue Belliard 75018 - M° Porte de Clignancourt (L4)
du lundi au mercredi et le vendredi 9h00-16h00 et jeudi 9h00-12h00
- Permanence CPAM pour les allocataires du RSA :
Espace Parisien Insertion - 192, rue Championnet 75018 - M° Guy Moquet (L13)
01 53 06 71 71
sur rendez-vous le lundi et le vendredi 9h00-17h00

● **Pôle Emploi**

Inscription et accompagnement des demandeurs d'emploi, indemnisation suite à la perte d'un emploi

3949 du lundi au jeudi 9h00-17h00 et vendredi 9h00-12h00
- Agence M. Genevoix -11, rue Maurice Genevoix 75018 - M° Porte de la Chapelle (L12)
- Agence NEY- 76, boulevard Ney 75018 - M° Porte de Clignancourt (L4)

● **Point Paris emploi**

Espace d'information et de conseil sur les dispositifs d'aide à l'emploi (accueil, orientation, sessions de pré-recrutement, formation)

164, rue Ordener 75018 - M° Jules Joffrin (L12)
01 71 28 76 40 - du lundi au jeudi 9h30-17h30, le vendredi 13h30-17h30

● **Centre des finances publiques**

- Centre des impôts Clignancourt
4, rue Boucry 75018 - M° Porte de la Chapelle ou Marx Dormoy (L12)
01 44 72 27 00
- Centre des impôts Grande Carrière
61, rue Eugène Carrière 75018 - M° Lamarck Caulaincourt (L12)
01 40 25 14 00 - du lundi au vendredi 8h45-12h30 et 13h30-16h15

● **Écrivain Public – Ma Plume est à vous**

Aide à la rédaction de courriers et dossiers administratifs, courriers personnels, aide aux démarches administratives en ligne

6, avenue de la porte Montmartre 75018 - M° Porte de Saint Ouen (L13)
01 42 23 86 53 - du lundi au jeudi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 et vendredi 9h00-11h00
tous les jeudis matins démarches administratives en ligne sur rendez-vous

● **Secours Populaire**

6, passage Ramey 75018- M° Jules Joffrin (L12)
01 53 41 39 39
Permanence d'accueil et de solidarité :
Ateliers informatiques le jeudi 10h00-12h00
Ateliers smartphones le mercredi 9h30-12h30

Associations et équipements de quartiers aidant aux démarches et/ou apprentissage à utilisation

● Accès libre ● Accompagnement ● Initiation

ANTANAK

● ● ● Aide aux démarches, apprentissage de l'outil informatique et éveil sur les dangers d'internet
Possibilité de s'équiper en informatique

> Gratuit

18, rue Bernard Dimey 75018 - M° Pte de Saint Ouen (L13)

09 72 50 81 14 - lundi 14h00-20h00, mercredi et samedi 10h00-18h00, jeudi 10h00-20h00

HALAYE

● ● ● Aide aux démarches et apprentissages à l'utilisation de l'informatique et d'internet
Café débat les week-end éducation à la culture numérique parents-enfants

> Gratuit

- Centre social CAF - 145, rue Belliard 75018 - M° Pte de Saint Ouen (L13)

mardi 14h00-16h00

01 42 86 18 18

- Cité Traegger - 19, rue Boinod 75018 - M° Marcadet-Poissonniers (L4 et L12)

jeudi 10h00-12h00

- Espace Raymond Queneau - 24, rue Raymond Queneau 75018 - M° Pte de la Chapelle (L12)

vendredi 10h00-12h00

ATNT 18

● ● ● Aide aux démarches ; apprentissage à faire les démarches soi-même sous forme de stage le week-end
Apprentissage sur plusieurs sites administratifs dont pôle emploi, Amélie etc...)
Éveil sur les dangers d'internet

> Gratuit

44, rue Championnet 75018 - M° Simplon (L4)

07 71 66 70 79 - du lundi au jeudi 10h00-17h00

Espace Parisien Numérique La Goutte d'Ordinateur

● Stages débutants ordinateur, débutants Smartphone, traitement de texte, sites administratifs, réseaux sociaux,
> 20€

7 rue Léon 75018 - M° Barbès ou Château rouge (L4)

01 42 51 03 61 - lundi et jeudi 11h00-13h00 et 19h00-21h00

Accès libre

> 10€

lundi et vendredi 14h00-16h00, mardi et samedi 11h00-13h00 et mercredi 19h00-21h00

Espace Parisien Numérique Torcy

● ● ● Aides aux démarches numériques

> Participation entre 1 et 5 €

2, rue de Torcy 75018 - M° Marx Dormoy (L12)

01 40 38 67 00

lundi, mardi et jeudi 9h30-21h30, mercredi vendredi et samedi 10h-18h (fermé entre 12h30 et 14h)

Bibliothèque Vaclav Havel

● Accès libre espace ordinateur pour les détenteurs de la carte de la bibliothèque

Esplanade Nathalie Sarraute 75018 - M° Chapelle (L2) ou Marx Dormoy (L12)

01 40 38 65 40

mardi, mercredi, jeudi, vendredi 14h00-19h00 et samedi 10h00-18h00

E seniors

● Formation pour personnes âgées, initiation et perfectionnement à l'informatique et internet

> Gratuit

Centre social CAF - 145, rue Belliard 75018 - M° Porte de Saint Ouen (L13)

01 40 33 49 26

Centres sociaux

Lieu d'échanges et de rencontres des habitants au travers d'activités (loisirs, sports, devoirs, linguistique)

- Centre social Torcy - 2, rue de Torcy 75018 - M° Marx Dormoy (L12)

01 40 38 67 00

- Centre social CAF - 145, rue Belliard 75018 - M° Pte de Saint-Ouen (L13)

01 42 86 18 18

● Accès libre lundi 9h30-12h00 et jeudi 14h00-17h00

● Initiation au site CAF.fr du lundi au jeudi 9h30-12h00 et 14h00-17h00

● - Centre social Accueil Goutte d'Or - 26, rue de Laghouat 75018 - M° Barbès Rochechouart (L4)

01 42 51 87 75

● - Centre social Maison Bleue - 24, avenue de la Pte Montmartre 75018

01 54 09 24 38

Permanences	RDV	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
avocat	sur RDV pris sur le site www.mairie18.paris.fr ou au 01 53 41 18 18		17h00-20h00 (bureau 2)			17h00-20h00 (bureau 2)	
médiateur de la ville	sur RDV pris sur le site www.mairie18.paris.fr ou au 01 53 41 18 18		9h30-12h30 bureau 2		9h30-12h30 bureau 2		
conciliateur	sur RDV pris sur le site www.mairie18.paris.fr ou au 01 53 41 18 18			9h30-12h00 1 ^{er} mercredi du mois bureau 2	09h00-12h00 (bureau 1)		
écrivain public (Ma plume est à vous)	sans RDV	14h00-16h30 (bureau 2)					
PIVOD (création d'entreprise)	sans RDV au 01 56 68 07 00	14h30-16h30 (bureau 2)					
ADIPR (retraite)	sans RDV			14h00-16h30 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e mercredi du mois (bureau 2)			
SOLHA (travaux copropriétés et privés)	sans RDV				9h00-12h00 et 13h30-16h00 (bureau 1)		
association Entrée (CV, lettre de motivation)	sans RDV				15h30-16h45 (bureau 2)		
FNACA - UFAC (anciens combattants)	sans RDV				16h00-17h00 (hall central)		10h00-12h00 (hall central)
ADIL (information logement)	sur RDV pris sur le site www.mairie18.paris.fr ou au 01 53 41 18 18			9h00-12h20 et 14h00-16h40 (bureau ADIL, Aile A de la mairie)			
Association de défense des consommateurs PNE-CLCV	sans RDV			9h00-12h00 (bureau 1)			
Parentèse Médiation (médiation familiale)	sur RDV pris au 01 42 23 13 43 ou 06 11 76 65 92				15h00-18h00 (RIF)		
CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles)	sur RDV pris à l'accueil ou au 01 53 41 17 15			9h30-12h30 2 ^e mercredi du mois (RIF)			
Information sur l'accueil en crèche	sur RDV pris sur www.mairie18.paris.fr	14h30-17h00 (au RIF)			10h00-12h30 (au RIF)		
EIF-FEL (apprentissage et lieux ressources à la langue française)	sur RDV pris par le référent social	9h00-12h30 (bureau 2)					

1 - Mairie du 18^e

1; place Jules Joffrin
01 53 41 18 18

**2 - Centre social et culturel
La Maison Bleue**

24, avenue de la Pte Montmartre
01 53 09 98 91

3 - PIMMS Nord-Ouest

11, avenue de la Pte Montmartre
01 56 55 50 02

4 - Mission locale

9, impasse Milloir
01 44 85 01 18

**5 - Espace Parisien pour
l'insertion (EPI)**

192, rue Championnet
01 53 06 71 18

**6 - Maison des Aînés
et des Aidants**

3, place Jacques Froment
01 53 11 18 18

7 - CASVP Ordener

115, rue Ordener
01 53 09 10 10

**8 - Service d'accueil et
d'agrément des assistants
maternels et familiaux**

2, rue Duc
01 53 41 36 00

9 - Point d'Accès au Droit

2, rue de Suez
01 53 41 86 60

10 - Espace Paris jeunes

6, rue de la Coutte d'Or
09 50 80 30 36

11 - CASVP Marx Dormoy

49, rue marx Dormoy
01 55 45 14 14

**12 - Siège Protection Maternelle
et Infantile (PMI)**

47, rue Philippe de Girard
(voir plaquette pour numéros des
centres de consultation)

13 - PIMMS Nord-Est

13 rue Jacques Kablé
01 40 38 64 65

14 - Espace Paris jeunes

8, esplanade Nathalie Sarraute
01 42 09 22 94

15 - Caisse d'Allocation Familiale

47, rue La Chapelle

16 - Espace Paris jeunes

48, rue Charles Hermite
01 40 05 12 72

17 - Espace Paris jeunes

119, rue du Mont Cenis
01 42 23 50 48

